

4.0 crédits	30.0 h + 0.0 h	2q
-------------	----------------	----

Enseignants:	Bourtembourg Jean ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	MDROI1103 ' Fondements du droit
Thèmes abordés :	' La spécificité du droit administratif est soulignée ; au carrefour de plusieurs disciplines, il s'agit d'un droit jeune et en mouvement, ses sources sont recherchées avec une insistance particulière sur les principes généraux du droit consacrés par la jurisprudence. ' L'administration vit : des caractéristiques communes et des spécificités trouvent à s'appliquer à ses institutions et aux modes de gestion. ' Les usagers ; les agents ; les actes de l'administration ; les polices administratives ; le régime propre applicable aux biens de l'administration ; les contrôles ; la responsabilité des pouvoirs publics.
Acquis d'apprentissage	Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de : ' maîtriser les données de base organisant l'activité des pouvoirs publics ; ' d'observer et de comprendre, essentiellement, les concepts et leur application transversale dans les différents domaines d'activités des pouvoirs publics. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral et étude de cas
Bibliographie :	-- LEWALLE P. (2002), Contentieux administratif, Collection scientifique de la Faculté de droit de Liège. -- BOCKEN H., DE BONDT W. (2001), Introduction to Belgian Law, Kluwer/Bruylant.
Cycle et année d'étude :	> Bachelier en sciences politiques, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	CCBM